



Élévation antérieure, deuxième état.

Référence du document reproduit :

- Villa Ker Dagnet. Photocopie d'après photographie ancienne. (Collection particulière).

IVR52\_20004400910X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière  
communication libre, reproduction interdite